



Rapport d'activités 2024-2025



DÉPOSÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE LE 25 JUIN 2025

85, boul. St-Joseph, Gatineau – secteur Hull (Québec), J8Y 3W6

Téléphone : (819) 771-3269 • Télécopieur : (819) 771-3260

Courriel : afmro@videotron.ca • www.afmro.ca • Facebook

Table des matières

Mot de la Présidente	3
Mot du Directeur général	4
Description de l'organisme	5
Qui sont victimes de violence conjugale ?	6
Rapport d'activités	7-20
Les membres du conseil d'administration L'équipe de travail	21-22
Partenaires	23
Priorités et objectifs pour 2024-2025	24
États financiers — annexe	25-26

MOT DE LA PRÉSIDENTE — Christhi Nguyen

Chers membres, partenaires et bailleurs de fonds,

L'année écoulée a été marquée par une grande incertitude et de nombreux défis pour l'administration de notre association communautaire. Les bouleversements que nous avons traversés ont exigé de nous une capacité d'adaptation et de résilience sans précédent.

Or, malgré ces obstacles, nous avons su transformer ces changements en opportunités, en innovant dans nos services et en renforçant nos liens avec la communauté. Ces succès sont le fruit de l'engagement de chacun d'entre vous, bénévoles, employés et membres.

Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué à faire de cette année une période de croissance et de solidarité. Ensemble, nous continuerons à bâtir un centre dynamique, à l'écoute des besoins de tous, prêt à relever les défis à venir.

Avec toute ma gratitude,

Thi Bao Ngoc Nguyen (Christhi)

Présidente du conseil d'administration

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL – Luc Albert

Une année riche grâce à un nouveau beau projet.

Après la perte de financement du programme Vers la Réussite, nous avons repensé notre stratégie de formation plus axée sur les événements de la vie courante entre autres, et nous nous sommes concentrés sur une formation concernant la violence entre sexes.

L'ensemble de notre personnel a mis son énergie dans ce projet qui a été développé en un minimum de temps et qui se bonifiera encore dans les prochaines années.

Cette année, nous sommes heureux d'avoir pu maîtriser la rétention du personnel au sein de notre organisme.

Nous avons aussi continué notre collaboration au sein du Regroupement Québécois des Ressources de Supervision des Droits d'Accès qui a d'ambitieux projets en vue d'aider les organismes membres de ce regroupement.

Je remercie comme chaque année, les membres du Conseil d'Administration qui à nouveau cette année m'ont soutenu et fait confiance dans la gestion de l'organisme, mon équipe administrative qui chaque jour, traite avec confidentialité des dossiers de plus en plus difficiles et ma belle équipe d'observateurs qui eux aussi sont confrontés lors des visites supervisées à des situations particulièrement émouvantes et difficiles.

Merci à tous pour votre collaboration, votre soutien et votre excellent travail.

Luc Albert
Directeur général

Description de l'organisme



Fondée en 1993, l'Association des Familles Monoparentales et Recomposées de l'Outaouais (AFMRO) est un organisme communautaire régional de bienfaisance, dont la mission consiste à :

« Offrir des services professionnels en matière de rupture & de réorganisation familiales »

Les objectifs généraux sont :

- Accueillir et accompagner la personne dans son cheminement personnel et familial ;
- Offrir un lieu de rassemblement qui permet de partager les expériences liées aux nouvelles structures familiales ;
- Mettre au point et offrir des programmes adaptés aux besoins de tous les membres de la famille ;
- Sensibiliser la population aux réalités des familles monoparentales et recomposées.

Les services offerts sont :

- Visites supervisées et transitions ;
- Programme pour contrer la violence fondée sur le sexe ;
- Soutien, écoute et accompagnement, relation d'aide (adultes & enfants) ;
- Information et référence au besoin ;
- Ateliers de croissance personnelle ;
- Formation en coparentalité ;
- Cafés rencontres ;
- Noël des enfants et camp de jour ;
- Cours d'habiletés parentales « Y'APP ».

Qui sont les victimes de violence conjugale ?

Au Québec, en 2021, les femmes représentaient 76,4 % des victimes des infractions contre la personne commise dans un contexte conjugal ayant été ramenées à la police et 100 % des victimes des homicides conjugaux (14 femmes victimes). En ce qui concerne l'âge des victimes de violence conjugale pour cette même année, les personnes de 25 à 29 ans demeurent celles dont le taux de victimisation est le plus élevé (725,3 infractions par 100 000 personnes), suivi par les 30 à 39 ans (682,4), les 18 à 24 ans (599,6), les 40 à 49 ans (434,7) et les 15 à 17 ans (393,4).

Bien que la violence conjugale soit vécue par tous les groupes sociaux et dans tous les milieux, certains contextes de vie peuvent être associés à une plus grande vulnérabilité à la violence conjugale.

La Politique d'intervention en matière de violence conjugale.

Prévenir, dépister, contrer la violence conjugale. Le gouvernement du Québec mentionne notamment le fait d'être une personne aînée, ayant un handicap, autochtone, gay, lesbienne, bisexuelle, immigrante ou appartenant à une communauté culturelle. Les hommes victimes de violence conjugale sont pour leur part confrontés à un certain nombre d'enjeux faisant obstacle au dévoilement de la violence qu'ils vivent et à la recherche d'aide en raison de différents facteurs tels que la honte, l'absence de reconnaissance sociale de l'existence de cette problématique et la peur d'être stigmatisé.

Publication INSPQ juin 2023

Rapport d'activités 2024-2025

Camps d'été

Fin août, nous avons repris l'activité préférée des enfants, un camp de 2 jours avec nos animatrices dédiées.

8 enfants ont pu bénéficier de cette activité ludique et surtout s'amuser au musée canadien des enfants.

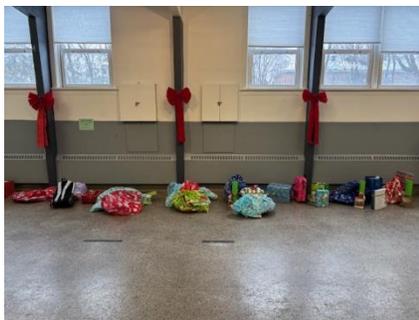


*« N'use pas de violence dans l'éducation des enfants,
mais fais en sorte qu'ils s'instruisent en jouant :
tu pourras par-là, mieux discerner
les dispositions naturelles de chacun »*

Platon

Fête de Noël 2024

Notre activité de Noël eu lieu cette année, en présentiel avec animation, nous avons distribué des cartes d'achats dans une épicerie pour chaque famille, permettant ainsi de leur offrir un repas de Noël, et le père Noël a offert les traditionnels cadeaux pour les enfants.



Merci à Monsieur Yves Gauthier et ses lutins pour son support
inconditionnel à l'AFMRO depuis de nombreuses années.

Nous avons fait plaisir à 16 familles et 36 enfants

Et pour changer la tradition, toute l'équipe de l'AFMRO s'est réunie pour quelques parties de bowling suivies du traditionnel dîner d'équipe.



*« Une bonne équipe c'est avant tout des gens qui s'aident,
qui se stimulent les uns les autres. »*
Sven Botman

Formations, ateliers et services

Formation coparentalité

Le cours de coparentalité que nous offrons depuis plusieurs années est recommandé par les juges de la Cour supérieure ainsi que les intervenants lors du processus de séparation.

La formation comprend quatre modules

Module 1

Relation conjugale versus relation parentale

- Importance de la présence des deux parents
- Le nouveau rôle des parents

Module 2

Le vécu de l'enfant

- Définition
- Effets destructeurs de l'aliénation parentale

Module 3

Les conflits et la négociation

- Terrain d'entente : quand on n'y arrive plus
- Négociation équitable
- Gestion des émotions et priorisation des besoins

Module 4

La famille recomposée

- Le rôle des nouveaux conjoints
- La communication entre parents et enfants
- La communication avec l'enfant du conjoint

Nous avons offert la formation à 39 personnes cette année.

*« La présence et l'entente des parents conditionnent
l'épanouissement et le bonheur de l'enfant. »*

Taha-Hassine FERHAT

Groupe de « Y'APP » Y'a personne de parfait

Comme les années précédentes, le programme a été offert à deux groupes durant l'année.

Ce programme est destiné aux jeunes parents qui ont des enfants de 5 ans ou moins.

Cette année nous avons donné deux formations.

Et traite des sujets suivants :

- Les parents ;
- Le corps ;
- Le développement ;
- Le comportement ;
- La sécurité.



*« Dès lors qu'on est parent, il y a des devoirs
qu'on ne peut esquiver, des obligations
qu'il faut remplir, quel qu'en soit le prix. »*

Paul Auster

Programme de réinsertion sociale : « Vers la réussite »

Sommaire :

L'objectif du programme était de permettre la réorganisation personnelle, familiale et économique des femmes ou qui vivent une recomposition familiale. Les activités sont de l'ordre d'une intervention globale et intensive de 13 semaines qui privilégie une approche de groupe, complétée par un accompagnement individuel.

Objectif et clientèle visée :

La clientèle visée était composée de femmes monoparentales qui vivent des difficultés importantes : pauvreté, endettement, surcharges des rôles, fatigue physique et mentale, problème de logement, conflits avec l'ex-conjoint ou l'ex-conjointe, faible estime de soi, problèmes familiaux, isolement, solitude, problèmes liés à l'emploi, etc. En plus d'être financièrement en situation précaire, elles portent souvent la charge des responsabilités familiales, sans y être physiquement et mentalement préparées ou capables de l'assumer.

Malheureusement les subventions pour ce programme, qui existait à l'AFMRO depuis plus de 15 ans, n'ont pas été renouvelées par service Québec.

À la demande de nombreuses participantes qui ont suivi ce programme, nous avons organisé un 5 à 7 avec la formatrice ainsi que deux représentantes de Service Québec à Gatineau.

Durant cette manifestation une dizaine d'anciennes participantes nous ont offert des témoignages de leurs réussites sociales grâce à cette formation.

C'est avec beaucoup de regret que nous avons dû abandonner cette formation.

*« En présence d'une grande déception, nous ne savons pas
si c'est la fin de l'histoire.
Cela peut être précisément le début d'une grande aventure. »*

Pema Chödrön

Services de relation d'aide

L'AFMRO offre une *ressource de relation d'aide* pour les parents pour chacun des membres de la famille. Ainsi, des rencontres individuelles sont offertes aux membres de l'AFMRO.



Les objectifs spécifiques de ce service sont les suivants :

- Offrir du soutien par un accompagnement et une écoute active ;
- Aider le parent à découvrir ses ressources personnelles afin d'avoir une meilleure connaissance de lui-même ;
- Aider le parent à développer des outils pour mieux vivre la séparation et/ou toute(s) réorganisation(s) familiale(s) ;
- Faire la promotion des ressources du milieu.

Plusieurs séances ont été offertes en vidéoconférence cette année.

Plusieurs besoins touchaient les familles :

- Conflits parentaux & post-séparation ;
- Communications difficiles ou inexistantes au niveau des parents ;
- Modification des ententes de garde ;
- Craintes d'aliénation parentale d'un des deux parents ;
- Conflits de loyauté des enfants ;
- Acceptation du processus de séparation ;
- Adaptation des enfants à la suite de la séparation conjugale et/ou d'une réorganisation familiale ;
- Recomposition familiale (rôles de chaque membre, discipline à la maison, adaptation des enfants, etc.).

*« On aide plus un être en lui donnant de lui-même
une image favorable qu'en le mettant
sans cesse en face de ses défauts. »*

Albert Camus

Formation violence entre sexe

Le programme VLR étant terminé, nous avons proposé à notre formatrice de travailler sur ce dossier.

La subvention nous demandait en premier lieu de former l'ensemble de notre personnel. Du mois d'août au mois de novembre, nous avons formé 21 personnes.

Ensuite dès février 2025 nous avons offert à notre clientèle féminine une formation de deux jours sur les sujets suivants :

- La violence, ses impacts et sa dangerosité
- Les enfants témoins et co-victimes

21 femmes ont suivi cette formation.

Durant la prochaine année, d'autres formations seront offertes avec une spécialisation pour les enfants de 6 à 12 ans, pour les adolescents de 13 à 16 ans, ainsi qu'une formation pour la clientèle masculine.



*« La violence, c'est pas toujours frappant,
mais ça fait toujours mal »*

Richard Leclerc

Le service de supervision des droits d'accès (SDA)

Les services de SDA s'adressent :

- aux parents et leurs enfants, à la suite d'une ordonnance de la Cour supérieure, de la Cour du Québec (Chambre de la jeunesse), de la Cour du Québec (chambre criminelle et pénale) ou dans le cadre de la loi sur la protection de la jeunesse ainsi que dans le cadre d'une entente entre les parents, lorsque l'exercice d'un droit d'accès aux enfants est interrompu, difficile ou entraîne des conflits ou des risques pour la sécurité des personnes ;
- Les tiers peuvent également avoir accès à ces services.

Deux types de services peuvent être offerts :

- Les visites supervisées par un tiers pour un enfant qui ne vit plus avec l'un ou ses deux parents ;
- Les échanges de garde de l'enfant entre les deux parents par l'intermédiaire d'un tiers.

Ces services ont pour objectifs, le maintien de la relation et la prise ou la reprise de contact entre l'enfant et le parent avec lequel il ne vit pas, dans un milieu sécuritaire et neutre, lorsqu'il n'existe aucune autre solution dans le milieu de vie de l'enfant.

L'existence des services de SDA est basée sur une vision commune des accompagnateurs de l'AFMRO qui y travaillent. Cette vision repose sur quelques principes :

- l'enfant doit pouvoir avoir accès à chacun de ses parents ;
- en relation avec ses deux parents, l'enfant peut construire sa propre image de chacun d'entre eux, bénéficier de leur affection et de leurs compétences et se rendre compte de leurs limites ;
- Ces mesures devraient être **temporaires et limitées dans le temps** (suivant le nouveau cadre du ministère de la Santé et des Services sociaux).

Les services de SDA visent à répondre à différents besoins des familles lors des visites et des échanges de garde, lesquels se traduisent en objectifs particuliers :

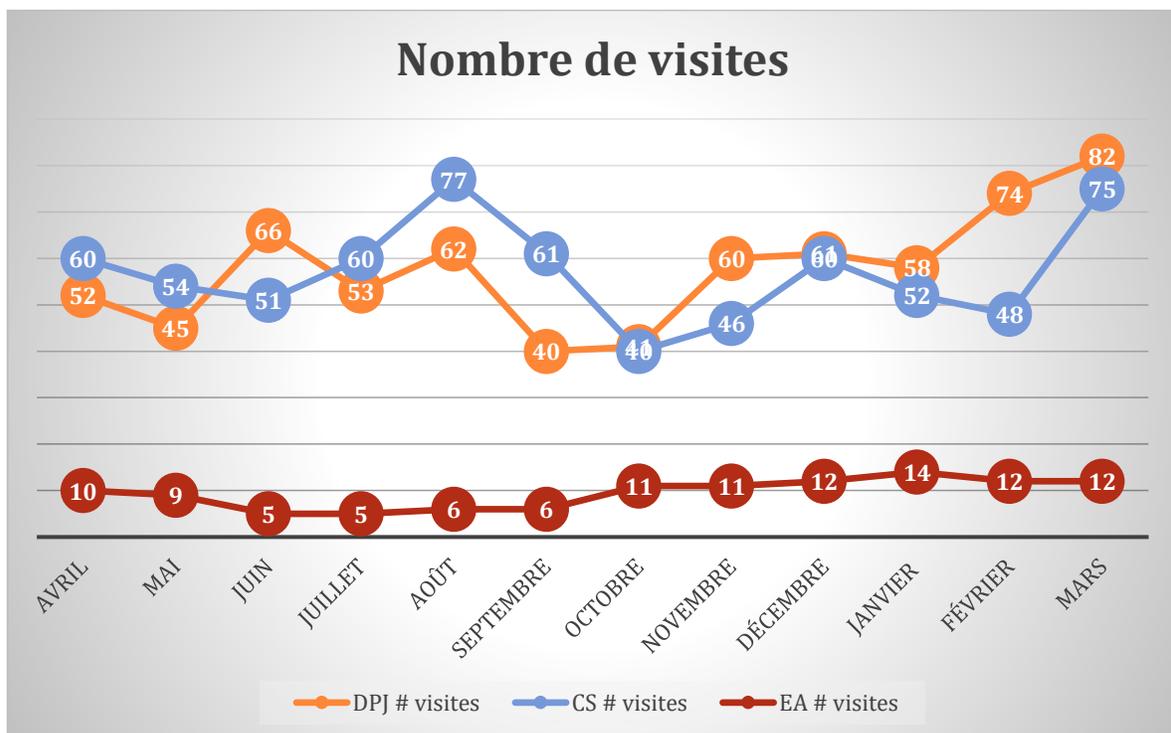
- Offrir à l'enfant un lieu physique neutre, adapté et sécuritaire où il se sentira appuyé, écouté et protégé au moment de la rencontre avec son ou ses parents ;
- Prévenir la négligence, l'abus ainsi que la violence familiale et conjugale.

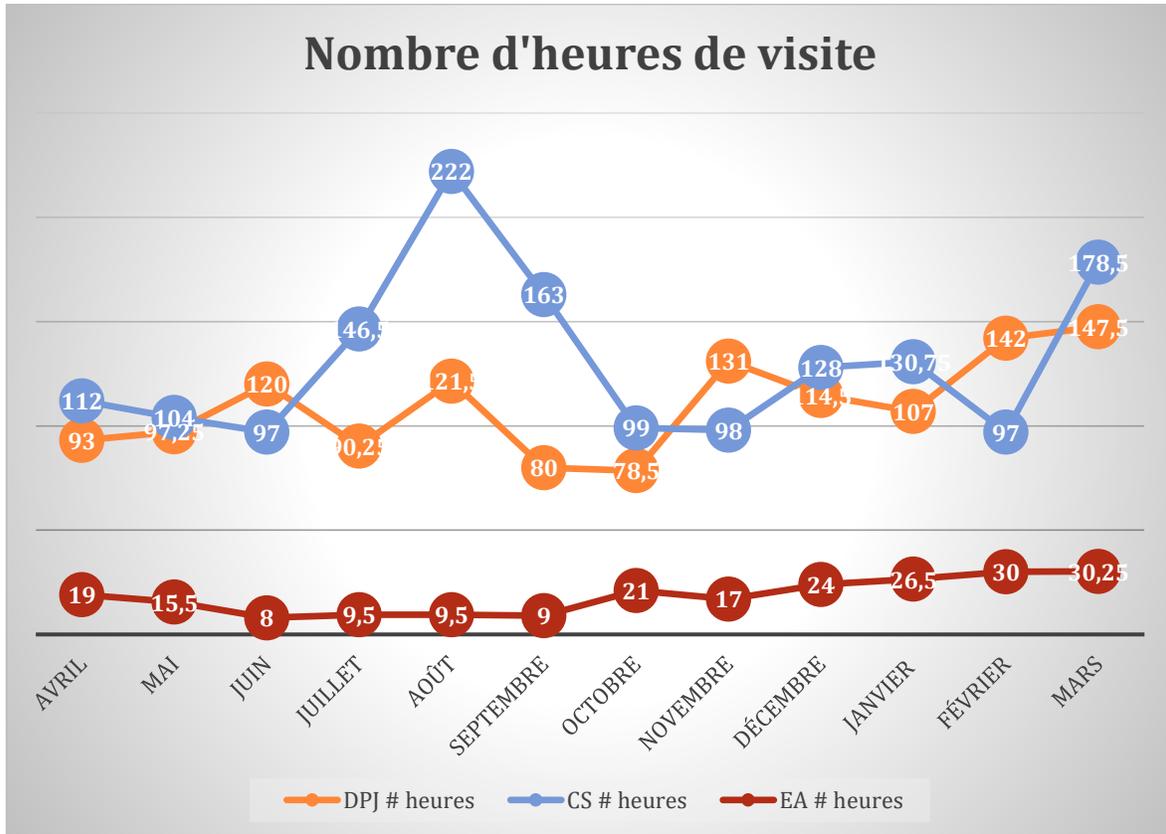
*« Je ne peux pas supporter d'entendre ce mot droit de visite.
C'est un devoir de visite que le parent discontinu doit remplir. »*

Françoise Dolto

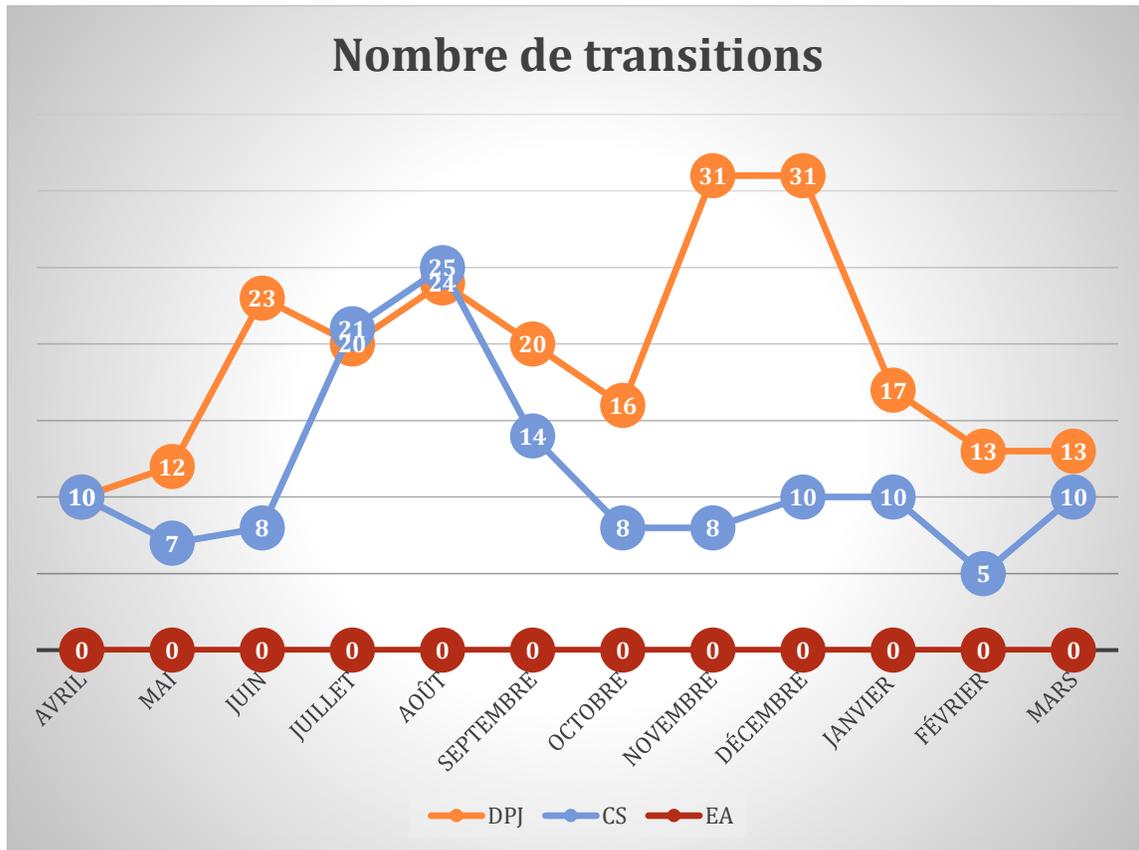
Statistiques : supervision des droits d'accès

Le volet de la supervision parentale dessert les clients suite à une entente de service et de partenariat avec les Directions de la Protection de la Jeunesse (DPJ) ainsi que le Centre Intégré de Santé et des Services Sociaux de l'Outaouais (CISSSO) et la Cour supérieure. De plus nous avons des ententes à l'amiable qui proviennent de la demande des deux parents en vue de bénéficier de nos services sans être référé par les institutions.





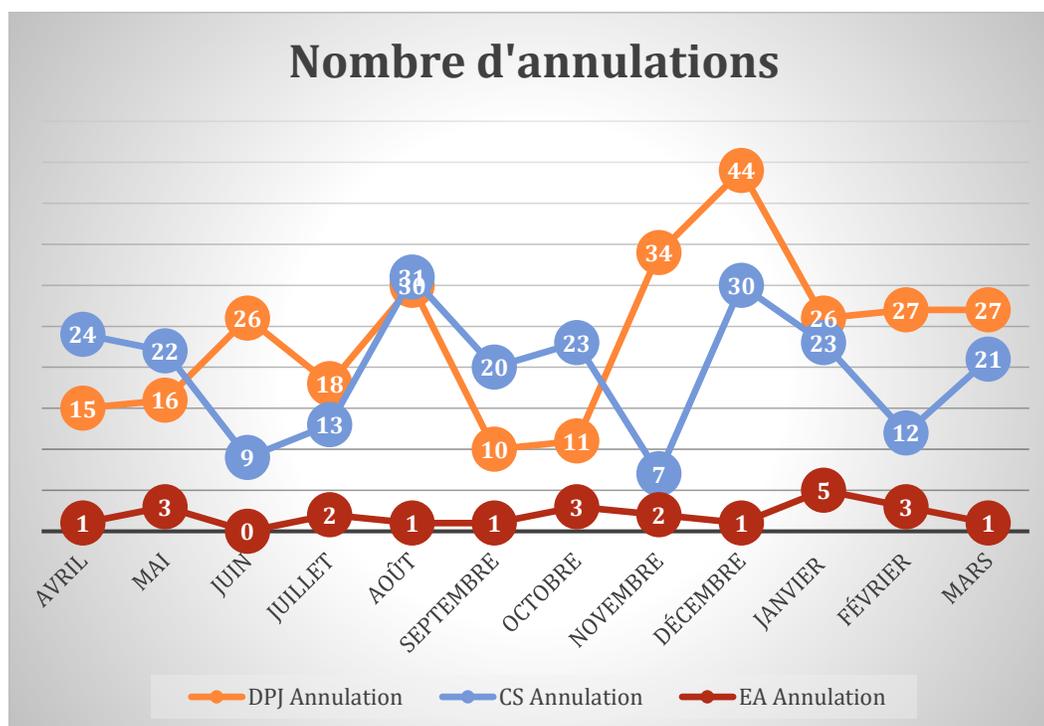
Durant l'année 2024-2025, nous avons réalisé **1491 visites**
 supervisées pour un total de **3117,5 heures**
 d'observations.



Durant l'année 2024-2025, nous avons réalisé
366 transitions supervisées.

(Ce chiffre correspond à un aller et un retour de l'enfant).

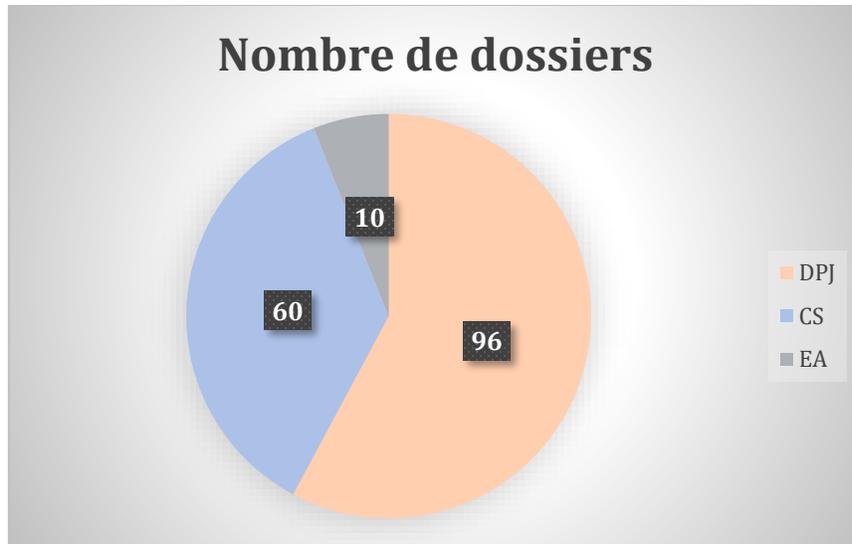
À nouveau nous avons constaté en établissant nos statistiques annuelles, qu'il y a un grand nombre de visites annulées, soit par non-présentation ou retard d'un parent ou d'une famille d'accueil, d'un enfant ou d'un transporteur.



Cette année nous avons répertorié **542 annulations**.

Malheureusement ce nombre augmente d'année en année.

L'augmentation de cette année correspond à plus de 35 % par rapport à l'année dernière. Cette augmentation a un impact direct et important sur les plages horaires qui pourraient être réattribuées à des familles qui sont sur une liste d'attentes en vue d'obtenir des services.



**Cette année, nous avons
desservi 166 familles/dossiers.**

**96 familles/dossiers : Cour du Québec/Chambre
de la Jeunesse.**

60 familles/dossiers : Cour supérieure.

10 familles/dossiers : Entente entre les parties.

Membres du conseil d'administration

Remerciements pour votre implication

Christhi Nguyen, Présidente

Jean-Michel Kyer, trésorier

Nancy K. Nyota, administratrice

Jacqueline Otiniano, administratrice

Mélissa Phillips, secrétaire

Durant cette année le Conseil d'administration de l'AFMRO a tenu
7 réunions de conseil d'administration.



Équipe de travail
Remerciements à tous les membres du personnel
en fonction au 31 mars 2025

Luc Albert, Directeur général
Béatrice Gagné, observatrice des visites supervisées
Delphine Athanase, coordonnatrice de la supervision
des droits d'accès et formatrice Y'APP
Priscilla Cannenterre, adjointe administrative à temps partiel
Mathilde Eyebe Elomo, coordonnatrice adjointe de la
supervision des droits d'accès
Viviane Gauthier, réviseuse des rapports de supervisions
Diane Laurin, formatrice programme « Vers la réussite »
Melissa Ndi, observatrice des visites supervisées
Esther Nabintu Bwanga, observatrice des visites supervisées
Linda Perreault, réviseuse des rapports de supervisions
Ketsia-Gabrielle Sinda, observatrice des visites supervisées
Evelyne Cuenot, adjointe administrative à temps partiel
Laeticia Djambou, adjointe administrative
Aïcha Malika Guindo, observatrice des visites supervisées
Sandrine Villeneuve, observatrice des visites supervisées
Chloé Athanase, observatrice des visites supervisées
Mario Sabourin, intendant

*« La réussite appartient à tout le monde.
C'est au travail d'équipe qu'en revient le mérite. »*

Franck Piccard

Partenaires

Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO)

Ministère de la Famille

Agence de la santé publique du Canada

L'arche Outaouais (anciennement L'arche Agapé)

Centre de Justice de Proximité de l'Outaouais

SITO

Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec

Regroupement québécois des ressources de supervision des droits d'accès

Fédération québécoise des organismes communautaires Famille

Services partagés Canada

Barreau du Québec/Barreau de l'Outaouais



Priorités et objectifs 2025-2026

Cette année nous prévoyons 3 nouveaux programmes de formation orientés sur la violence entre sexes qui seront développés.

Le premier sera orienté sur les enfants de fratries de famille recomposées. Notre expertise en visite supervisée nous a permis de constater qu'il existe certaines situations où les enfants d'âges différents prennent le dessus sur les plus jeunes. Cette formation sera orientée pour les enfants de 6 à 12 ans.

Le second sera orienté pour les adolescents. Une formation pour les garçons et les filles, la première journée de la formation, les filles et les garçons séparés. La semaine suivante, une réunion entre filles et garçons permettra le partage de leurs idées sur ce qu'ils ont appris la première journée.

Le troisième sera orienté pour les hommes. Cette formation suivra sur le même modèle que la formation pour les femmes, mais avec des ajustements plus spécifiques aux hommes.

Grâce à la dernière année de financement du programme du RQRSDA, nous continuerons à gérer différents projets d'amélioration de nos locaux.

Bien que très difficiles, nous continuerons à prospecter des maisons de la famille en milieu rural en vue de pouvoir offrir, dans leurs locaux, des services de supervision parentale.

Et, à la demande de nos intervenantes et des familles, nous reprendrons l'organisation de camps d'été (plusieurs jours) pour les enfants de 6 à 12 ans.

Et finalement, nous envisageons une réorganisation administrative de nos services.

Pour finir une autre année pleine d'ambition et de changement afin de continuer à faire reconnaître l'AFMRO comme un partenaire indispensable au sein de la région de l'Outaouais.

Les états financiers 2024-2025

Les états financiers de l'Association des familles monoparentales et recomposées de l'Outaouais (AFMRO) ont été audités par la société comptable Monette Fortin Tremblay Inc. responsable de leur préparation et de leur présentation.

L'AFMRO reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

L'organisme maintient un système de contrôle comptable interne et qui permet de produire des états financiers précis.

ÉTATS FINANCIERS AFMRO RAPPORT DE L'AUDITEUR 2024-2025 (ANNEXE)



AFMRO

ASSOCIATION DES FAMILLES
MONOPARENTALES ET RECOMPOSÉES
DE L'OUTAOUAIS